

Education prioritaire

Renforcement de l'action pédagogique et éducative

1. Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

L'accueil des enfants de moins de 3 ans est assuré dans les dispositifs spécifiques.

- Reconduction :
 - Pantin : Ecole maternelle La Marine (à titre provisoire)
- Transfert :
 - Bondy : de l'Ecole primaire Camille Claudel vers l'école maternelle Léo Lagrange

2. Renforcement réseau éducation prioritaire

Confirmation d'un poste de Coordonnateur REP implanté sur la circonscription d'Epinais-sur-Seine à titre définitif.